CARPEAUX
AUTO-MOTO-ECOLE

N° Agrément : E.21.075.0010.0

# PARCOURS DE FORMATION

Vous allez apprendre à manipuler une automobile, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance.
Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.
En signant un contrat avec notre auto-école, vous vous engagez à suivre le programme de formation suivant :

## Parcours théorique

La formation aux cours théoriques, portant sur différentes thématiques, se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.
Les horaires des cours théoriques sont affichés dans l'établissement.
La formation théorique sur des questions d'entraînement au code pourra être suivie soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média tel que DVD, Box ou avec un enseignant, soit sur Internet.

## Parcours pratique

La phase de pratique débutera pendant ou après la phase théorique (en fonction du choix de l'élève).

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :
- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- la nuit (si le cas se présente).

<u>De l'écoute pédagogique vous sera proposée.</u>
Placé à l'arrière de la voiture, vous observez un élève qui conduit et vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant. Vous faites part de vos observations et de vos réflexions pendant cette écoute.